

LA PARTICIPATION EST-ELLE TOUJOURS UNE LUTTE SOCIALE ?

Une analyse de Simon Lemaire (Réseau Nomade) et
Khalid Chatar (CFS asbl)
CFS asbl - 2024

Analyse 2024

Collectif Formation Société (CFS asbl) – pôle Education permanente/cohésion sociale
Rue de la Victoire 26
1060 Saint-Gilles

02/543 03 03
ep@cfsasbl.be

Toutes publications sont disponibles gratuitement sur ep.cfsasbl.be

Avec le soutien de



Les professionnel·le·s et militant·e·s du milieu associatif sont de plus en plus amené·e·s à inscrire la participation au cœur de leurs pratiques. Dans cette perspective, le CFS asbl et le Réseau Nomade ont décidé de collaborer dans l'organisation de rencontres destinées à échanger sur la manière dont il·elle·s s'en emparent. Cette analyse présente et prolonge un questionnement issu de cette réflexion autour de l'approche participative dans le travail social.

Les professionnel·le·s et militant·e·s du milieu associatif sont de plus en plus amené·e·s à inscrire la participation au cœur de leurs pratiques. Dans cette perspective, le CFS asbl et le Réseau Nomade ont décidé de collaborer dans l'organisation de rencontres destinées à échanger sur la manière dont il·elle·s s'en emparent. Cette analyse présente et prolonge un questionnement issu de cette réflexion autour de l'approche participative dans le travail social.

La participation est-elle toujours une lutte sociale ? Cette question est arrivée un peu par la petite porte, à la fin d'une réunion, juste avant d'ouvrir les agendas pour fixer la prochaine. Ou alors il faudrait dire qu'elle s'est plutôt imposée et que, au lieu de s'en débarrasser, les participants ont tenté de lui faire une place. C'est une question un peu encombrante, elle ne s'accommode pas d'un petit tabouret sur le côté... Voici comment les choses se sont passées...

UNE MUSIQUE

J. raconte qu'il prend part à un projet musical collaboratif. Celui-ci permet à des individus d'improviser à plusieurs et entretient une forme de participation, sans revendication autre que la création

de liens. Le travailleur social se pose alors les questions suivantes : faut-il que la participation soit politique ? Peut-on parler de participation quand on se limite à l'entretien ou à la création de liens ? Est-ce qu'un projet communautaire c'est la même chose qu'un projet participatif ? Faut-il des revendications ou des mobilisations, ou non ? Est-ce qu'un projet collectif est participatif ou non ?

En rapport avec la question des objectifs, son intervention génère un échange illustrant une diversité

de définitions du politique et de la participation. Pour le travailleur social, l'absence de combats, de rapports de force, génère une définition un peu faible de la participation. En utilisant le vocabulaire participatif contemporain, on peut se demander comment ces rencontres créant du lien développent ou non du pouvoir d'agir. Pour d'autres personnes autour de la table, « créer le lien » peut être compris de manière large : se rassembler permet de se lier indirectement avec d'autres projets associatifs, de connaître de nouvelles personnes et d'enrichir son réseau. Une chercheuse présente souligne qu'en recherche collaborative, l'un des critères principaux permettant d'identifier si on est ou non dans une démarche participative est le « partage de pouvoir » : le dispositif doit permettre de prendre en compte l'avis de toutes et tous. Elle plaide pour que l'on fasse davantage attention à l'usage du terme « participation ». Pour elle, ce n'est pas la nature de l'activité qui importe, mais ce qu'elle permet en termes de partage de pouvoir, notamment.

Dans le processus de création musicale décrit plus tôt l'organisation semble participative. Mais la question revient tout de même : quid quand on n'observe

aucun impact en termes de changement sociétal ? Et à l'inverse, est-ce que tout doit-être de la participation ? Pour M., justement, en politique faire des choses ensemble ne va pas toujours de soi, et le processus musical de création artistique semble davantage proche d'un idéal participatif : apprendre à écouter l'autre, à faire avec différentes voix, différents instruments. M. insiste sur l'aspect politique de la création artistique, en mentionnant des publics psychiatisés qui pouvaient défendre une partie d'eux et d'elles-mêmes à partir de dessins et de chansons. K. rebondit quant à lui sur les enjeux de démocratisation de la culture, pour interroger le rapport à la légitimité culturelle et politique. Toujours est-il que le processus artistique collectif décrit par J. n'engendre aucun pouvoir pour ses participant.e-s en dehors du groupe.

Cela permet d'insister sur la nécessité de bien distinguer différents niveaux de participation. Ainsi, pour rejoindre M., « mettre en musique » à l'échelle de la situation renfermerait une dimension micropolitique et il convient de ne pas trop rapidement réduire les enjeux politiques au monde politique institutionnel et à ses espaces et modalités canoniques souvent délibératives. Toutefois, s'il importe de prendre au sérieux la musique sociale du politique et la musique politique du social, il convient de considérer également le rapport entre cette micropolitique et les luttes plus larges que mentionne J.

Partager le pouvoir semble être un enjeu qui se décline en différentes échelles. Au vu de nos échanges, le travail social apparaît lui-même imbriqué à plusieurs niveaux dans ces réflexions à partir de l'approche participative : si elle permet une humanisation en situation, qu'en est-il d'une redistribution plus large du pouvoir ? Quels liens pouvons-

nous tisser entre la possibilité pour le travail social de se faire plus humain, d'être plus proche de ses considérations initiales et une réelle symétrisation des pouvoirs pour les bénéficiaires de nos services ?

Sans prétendre apporter de réponse claire à ces questions complexes, notre rencontre a le mérite de les adresser à partir de pratiques concrètes et de projets tangibles. Les interrogations qui ressortent de nos rassemblements illustrent encore une fois la nécessité de clarifier sans pincette les objectifs visés par la mise en place de dispositifs participatifs. Ce n'est qu'en considérant les partitions respectives que forment les enjeux des acteurs et actrices rassemblés par un questionnaire sur l'approche participative que nous arriverons potentiellement à en faire un ensemble plus ou moins musical, permettant à de nouvelles voix de se faire entendre de manière durable. Autrement dit : c'est en prenant au sérieux les enjeux de chacune des parties du réseau constitué autour des dispositifs participatifs que la participation pourra atteindre ses objectifs officiels. Cela implique de considérer les objectifs des pouvoirs subsidiaires, des professionnel-le-s du travail social et des personnes concernées par le travail social ; et ce, depuis les rencontres concrètes jusqu'à leurs potentiels effets plus larges.

VERS UNE PRODUCTION COLLECTIVE ?

Dans les années 1920 un général de l'armée américaine, George Owen Squier a créé une compagnie musicale. Ce qui intéressait Squier était l'espace public, vendre une musique adaptée aux lieux communs. C'est avec cet objectif qu'en

1934 il renomme sa compagnie Muzak Inc.

Musak est un terme qu'il a déposé dès le départ : « La *muzak* proprement dite repose sur des cycles d'une quinzaine de minutes, au cours desquelles le rythme s'élève progressivement. Elle est censée masquer discrètement les bruits désagréables – voix, bruits ambiants – et augmenter soit le bien-être sur le lieu de travail (hôtesses), soit la disposition à acheter des consommateurs »¹.

Les affaires du général ont été apparemment assez fécondes : « Dans les années 1950, la société commence à s'intéresser aux effets stimulants de la musique sur le comportement humain, et commande une étude démontrant les bienfaits de leur système de diffusion musicale dans le cadre d'un environnement de travail »².

La muzac pourrait-elle être la musique de la participation ? Servirait-elle en effet discrètement à masquer voix et bruits ambiants désagréables ?

En reprenant cette réflexion avec un certain temps de recul, une première question nous vient à l'esprit. Une question venue de la pratique courante du travail social, celle d'associer participatif à convivial. Non pas que notre société manque d'affrontements au point qu'on doive en fabriquer. Mais pourquoi ceux qui participent devraient le faire nécessairement de manière conviviale ? Et à l'inverse en quoi la convivialité empêcherait-elle de creuser la dimension politique de la participation ? Contre les tentations aseptisées de rendre la participation sérieuse quand elle aborde des sujets graves ou au contraire légère dès lors qu'elle traite de questions paraissent moins politiquement pondérantes, dans quelle mesure remodeler le

dispositif permettrait-il d'éviter la crainte de sortir du cadre imposé ?

En dehors de cette problématique somme toute un peu secondaire de la convivialité, ce qui nous paraît central serait d'écouter des voix et des bruits ambiants qui peuvent être désagréables, leur donner une place dans l'espace public, c'est-à-dire décider que toute une série d'expressions ne relèvent pas nécessairement du bruit, qu'il faut les prendre au sérieux.

Ne pas filtrer des discours paraissant peu clairs, trop longs, un peu répétitifs, pour ne prendre que des exemples anodins, nécessite un travail très important et actif. Ne pas interpréter ce que les uns et les autres disent, veulent, pensent, ce dont ils ont besoin, n'est possible qu'à partir d'une écoute active, travaillée, expérimentée. Laisser exister ce que les uns et les autres amènent avec la forme qu'ils leur ont donnée, composer avec plutôt que formater. Même si composer implique de se confronter.

Le réflexe de résumer ce qui a été dit, de formaliser avec des phrases toutes faites, d'invoquer un cadre dont il ne faudrait pas sortir est socialement très puissant, d'autant plus quand quelqu'un prend la place d'animateur puisque laisser les rencontres façonner le cadre dans lequel elles existent semble risqué.

Ne serait-ce alors pas en ce sens qu'il y a toujours un élément de lutte sociale dans la participation ?

¹ « Muzak », article dans l'encyclopédie Wikipédia.

² « Muzak », article dans l'encyclopédie Wikipédia.